




MEMBRES		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE			Envoyé en préfecture le 10/10/2023 Reçu en préfecture le 10/10/2023 Publié le ID : 039-200026573-20231004-HJSCB20231001-DE	
						
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	<i>Délibération conforme</i> <i>La Présidente,</i> Isabelle HEURTIER <i>Signée par :</i>  	
15	9	6	6	0		
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance				
		MERCREDI 4 OCTOBRE 2023 Bureau de la Communauté de communes 13bis boulevard de la République SAINT-CLAUDE				

PRESENTS : Isabelle Heurtier, Philippe Passot, Jean-François Demarchi, Lilian Cottet-Emard, Alain Blondet, Roland Frezier, Loïc Gelper, Laurent Plaut, Jean-Louis David

EXCUSES : Jean-Louis Millet, Claude Pimpie, Claude Mercier, Anne-Christine Donze, Frédéric Herzog, Christian Rochet,

POUVOIRS : Jean-Louis Millet donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard, Claude Pimpie donne pouvoir à Roland Frezier, Claude Mercier donne pouvoir à Isabelle Heurtier, Anne-Christine Donze donne pouvoir à Jean-François Demarchi, Frédéric Herzog donne pouvoir à Philippe Passot, Christian Rochet donne pouvoir à Alain Blondet

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 4 octobre 2023, datée du 7 septembre 2023 a été adressée aux membres du Bureau.

Monsieur Jean-Louis David se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

FINANCES

Animations du territoire : association Artisans du Monde

Vu les statuts de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude et plus particulièrement l'article 7-7 « Soutien, partenariats et participation financières aux associations sportives, culturelles et touristiques de rayonnement intercommunal, et ce avec d'autres collectivités et associations »,

Vu la demande de l'association Artisans du Monde,

Vu les actions engagées par cette association au niveau du territoire,




Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 15 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **DECIDE** d'attribuer une subvention au titre de l'animation du territoire :
 - o Artisans du Monde : 500 €
- **AUTORISE** la Présidente à signer tout document relatif à la mise en œuvre de cette délibération.

-----ooOoo-----

Jean-Louis DAVID
Secrétaire



MEMBRES		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE			Envoyé en préfecture le 10/10/2023 Reçu en préfecture le 10/10/2023 Publié le ID : 039-200026573-20231004-HJSCB20231002-DE	
						
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	<i>Délibération conforme</i> <i>La Présidente,</i> Isabelle HEURTIER <i>Signée par :</i>  	
15	9	6	6	0		
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance				
		MERCREDI 4 OCTOBRE 2023 Bureau de la Communauté de communes 13bis boulevard de la République SAINT-CLAUDE				

PRESENTS : Isabelle Heurtier, Philippe Passot, Jean-François Demarchi, Lilian Cottet-Emard, Alain Blondet, Roland Frezier, Loïc Gelper, Laurent Plaut, Jean-Louis David

EXCUSES : Jean-Louis Millet, Claude Pimpie, Claude Mercier, Anne-Christine Donze, Frédéric Herzog, Christian Rochet,

POUVOIRS : Jean-Louis Millet donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard, Claude Pimpie donne pouvoir à Roland Frezier, Claude Mercier donne pouvoir à Isabelle Heurtier, Anne-Christine Donze donne pouvoir à Jean-François Demarchi, Frédéric Herzog donne pouvoir à Philippe Passot, Christian Rochet donne pouvoir à Alain Blondet

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 4 octobre 2023, datée du 7 septembre 2023 a été adressée aux membres du Bureau.

Monsieur Jean-Louis David se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

ÉCONOMIE

Aide à l'Immobilier d'Entreprise – Demande de l'entreprise Haut-Jura énergie

Vu les statuts de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude notamment l'article 5-2 concernant les actions de développement économique,

Vu la délibération n° 22/6-1 du Conseil Communautaire du 27 septembre 2017 actant la mise en place de la politique d'Aide à l'Immobilier,

Vu la délibération n° 17/6-3 du 23 mars 2022 actant l'évolution du règlement d'intervention,

Vu la demande de l'entreprise Haut-Jura énergie pour son projet de mise en conformité de son poste de transformation HTA,

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 15 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **ACTE** que le montant des travaux est estimé à 31 956 € HT,
- **VALIDE** un Appui à l'Immobilier d'Entreprise de 3 000 € au profit de la société Haut-Jura énergie,
- **RAPPELLE** que le versement de cette aide est conditionné à la réalisation de l'ensemble des investissements programmés, dans le cas contraire un prorata sera effectué afin de déterminer le montant de l'aide versée en fonction des dépenses réelles engagées. L'aide ne pourra en aucun cas être revue à la hausse,

Envoyé en préfecture le 10/10/2023

Reçu en préfecture le 10/10/2023

Publié le


Berger
Levrault




ID : 039-200026573-20231004-HJSCB20231002-DE

- **ACTE** qu'une convention sera établie et permettra de régir les pièces nécessaires au versement de cette aide,
- **AUTORISE** la Présidente à signer tout document relatif à la mise en œuvre de cette délibération.

-----ooOoo-----

Jean-Louis DAVID
Secrétaire



MEMBRES		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE			Envoyé en préfecture le 10/10/2023 Reçu en préfecture le 10/10/2023 Publié le ID : 039-200026573-20231004-HJSCB20231003-DE	
						
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	Délibération conforme La Présidente, Isabelle HEURTIER Signée par :  	
15	9	6	6	0		
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance				
		MERCREDI 4 OCTOBRE 2023 Bureau de la Communauté de communes 13bis boulevard de la République SAINT-CLAUDE				

PRESENTS : Isabelle Heurtier, Philippe Passot, Jean-François Demarchi, Lilian Cottet-Emard, Alain Blondet, Roland Frezier, Loïc Gelper, Laurent Plaut, Jean-Louis David

EXCUSES : Jean-Louis Millet, Claude Pimpie, Claude Mercier, Anne-Christine Donze, Frédéric Herzog, Christian Rochet,

POUVOIRS : Jean-Louis Millet donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard, Claude Pimpie donne pouvoir à Roland Frezier, Claude Mercier donne pouvoir à Isabelle Heurtier, Anne-Christine Donze donne pouvoir à Jean-François Demarchi, Frédéric Herzog donne pouvoir à Philippe Passot, Christian Rochet donne pouvoir à Alain Blondet

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 4 octobre 2023, datée du 7 septembre 2023 a été adressée aux membres du Bureau.

Monsieur Jean-Louis David se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

ÉCONOMIE

Aide aux Territoires – Demande de la Commune de Chassal - Molinges

Vu les statuts de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude et plus particulièrement l'article 5-2 « actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L 4251-17 ; Création, aménagement, entretien et gestion des zones 'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire et aéroportuaire ; Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire, Promotion du tourisme dont la création d'Office de Tourisme »,

Vu la délibération n° CD_2023_006 du 20 mars 2023 du Conseil Départemental actant la mise en œuvre de la politique d'Aide aux Territoires,

Vu la délibération n° 32/6-1 du bureau communautaire du 07 juin 2023 relative à l'adhésion de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude au dispositif d'Aide aux Territoires et arrétant le taux à 10% de la participation de l'intercommunalité aux projets des communes, plafonné à 8 000 € par commune, et ce pour les projets déposés avant le 15 octobre 2023,

Vu le règlement d'intervention de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude relatif à ce dispositif,

Vu la demande de la Commune de Chassal – Molinges pour la rénovation de la salle polyvalente de Chassal,

M. Jean-François Demarchi, étant concerné par le sujet, ne prend pas part au vote

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 14 pour, 0 contre, 0 abstention)

N°HJSC_B_2023_10_03

Envoyé en préfecture le 10/10/2023

Reçu en préfecture le 10/10/2023

Publié le

Berger
Levrault


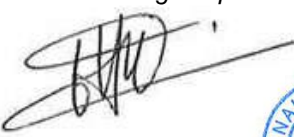

ID : 039-200026573-20231004-HJSCB20231003-DE

- **ACCORDE** une subvention d'un montant de 8 000 € à la Commune de Chassal – Molinges pour la rénovation de la salle polyvalente de Chassal, sous réserve de la validation de la nature des travaux par le département,
- **AUTORISE** la Présidente à signer tout document relatif à la mise en œuvre de cette délibération.

-----ooOoo-----

Jean-Louis DAVID
Secrétaire



MEMBRES		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE			Envoyé en préfecture le 10/10/2023 Reçu en préfecture le 10/10/2023 Publié le ID : 039-200026573-20231004-HJSCB20231004-DE	
						
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	Délibération conforme La Présidente, Isabelle HEURTIER Signée par :  	
15	9	6	6	0		
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance				
		MERCREDI 4 OCTOBRE 2023 Bureau de la Communauté de communes 13bis boulevard de la République SAINT-CLAUDE				

PRESENTS : Isabelle Heurtier, Philippe Passot, Jean-François Demarchi, Lilian Cottet-Emard, Alain Blondet, Roland Frezier, Loïc Gelper, Laurent Plaut, Jean-Louis David

EXCUSES : Jean-Louis Millet, Claude Pimpie, Claude Mercier, Anne-Christine Donze, Frédéric Herzog, Christian Rochet,

POUVOIRS : Jean-Louis Millet donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard, Claude Pimpie donne pouvoir à Roland Frezier, Claude Mercier donne pouvoir à Isabelle Heurtier, Anne-Christine Donze donne pouvoir à Jean-François Demarchi, Frédéric Herzog donne pouvoir à Philippe Passot, Christian Rochet donne pouvoir à Alain Blondet

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 4 octobre 2023, datée du 7 septembre 2023 a été adressée aux membres du Bureau.

Monsieur Jean-Louis David se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

ÉCONOMIE

Boutique tremplin 9, place de l'Abbaye à Saint-Claude : approbation du bail précaire dérogatoire au statut des baux commerciaux

Vu les statuts de la Communauté de Communes notamment l'article 5-2 concernant les actions de développement économique,

Vu la délibération n° 22/7-1 du Bureau Communautaire du 19 octobre 2022 relative à la signature de la convention cadre du programme « Petites Villes de Demain » qui identifie comme action du programme la poursuite de l'acquisition de cellules commerciales sur le principe de boutique à l'essai,

Vu la délibération n°31/6-2-2 du Bureau Communautaire du 10 mai 2023 approuvant l'acquisition du local commercial situé 9 place de l'Abbaye,

Cette cellule, située stratégiquement au cœur du secteur touristique, face à la cathédrale et à la croisée des bus touristiques et des écoliers, a été identifiée d'intérêt communautaire pour y implanter un nouveau porteur de projet sur le principe de « boutique tremplin ».

L'objectif est de proposer cette cellule à un loyer attractif un nouveau porteur de projet ou à un artisan afin qu'il teste seul la commercialisation et l'organisation de son activité à moindre risque,

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 15 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **DECIDE** la mise en place d'un bail précaire dérogatoire au statut des baux commerciaux pour la « boutique tremplin » du 9 place de l'Abbaye avec le porteur de projet qui sera retenu,
- **DECIDE** de fixer les tarifs pour la boutique 9 place de l'Abbaye à Saint-Claude tels que définis ci-dessous :

N°HJSC_B_2023_10_04

- 1^{ière} année : 300 € mensuel
- 2^{ième} année : 350 € mensuel
- 3^{ième} année : 400 € mensuel

Envoyé en préfecture le 10/10/2023

Reçu en préfecture le 10/10/2023

Publié le

Berger
Levrault




ID : 039-200026573-20231004-HJSCB20231004-DE

- **AUTORISE** la Présidente à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

-----ooOoo-----

Jean-Louis DAVID
Secrétaire



MEMBRES		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE			Envoyé en préfecture le 10/10/2023 Reçu en préfecture le 10/10/2023 Publié le ID : 039-200026573-20231004-HJSCB20231005-DE	
						
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	Délibération conforme La Présidente, Isabelle HEURTIER Signée par :  	
15	9	6	6	0		
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance				
		MERCREDI 4 OCTOBRE 2023 Bureau de la Communauté de communes 13bis boulevard de la République SAINT-CLAUDE				

PRESENTS : Isabelle Heurtier, Philippe Passot, Jean-François Demarchi, Lilian Cottet-Emard, Alain Blondet, Roland Frezier, Loïc Gelper, Laurent Plaut, Jean-Louis David

EXCUSES : Jean-Louis Millet, Claude Pimpie, Claude Mercier, Anne-Christine Donze, Frédéric Herzog, Christian Rochet,

POUVOIRS : Jean-Louis Millet donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard, Claude Pimpie donne pouvoir à Roland Frezier, Claude Mercier donne pouvoir à Isabelle Heurtier, Anne-Christine Donze donne pouvoir à Jean-François Demarchi, Frédéric Herzog donne pouvoir à Philippe Passot, Christian Rochet donne pouvoir à Alain Blondet

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 4 octobre 2023, datée du 7 septembre 2023 a été adressée aux membres du Bureau.

Monsieur Jean-Louis David se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

ÉCONOMIE

Politique d'aides aux commerces : demande de la Librairie Zadig

Vu les statuts de la Communauté de Communes notamment l'article 5-2 concernant les actions de développement économique,

Vu la politique d'aides aux commerces mise en place par la Communauté de Communes,

Vu la demande de la Librairie Zadig,

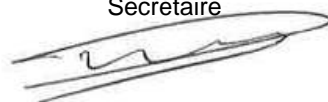
Vu l'avis de la Commission d'engagement du 4 octobre 2023,




Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 15 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **DÉCIDE** d'attribuer une subvention au profit de la Librairie Zadig à hauteur de 6 340 €,
- **RAPPELLE** que la collectivité participe à hauteur de 51% à condition que la commune apporte les 49% restants soit 3 107 €,
- **AUTORISE** la Présidente à signer la convention à intervenir définissant les engagements de chacune des parties,
- **AUTORISE** la Présidente à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

-----ooOoo-----
 Jean-Louis DAVID
 Secrétaire

N°HJSC_B_2023_10_05



MEMBRES		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE			Envoyé en préfecture le 10/10/2023 Reçu en préfecture le 10/10/2023 Publié le ID : 039-200026573-20231004-HJSCB20231006-DE	
						
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	Délibération conforme La Présidente, Isabelle HEURTIER Signée par :  	
15	9	6	6	0		
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance				
		MERCREDI 4 OCTOBRE 2023 Bureau de la Communauté de communes 13bis boulevard de la République SAINT-CLAUDE				

PRESENTS : Isabelle Heurtier, Philippe Passot, Jean-François Demarchi, Lilian Cottet-Emard, Alain Blondet, Roland Frezier, Loïc Gelper, Laurent Plaut, Jean-Louis David

EXCUSES : Jean-Louis Millet, Claude Pimpie, Claude Mercier, Anne-Christine Donze, Frédéric Herzog, Christian Rochet,

POUVOIRS : Jean-Louis Millet donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard, Claude Pimpie donne pouvoir à Roland Frezier, Claude Mercier donne pouvoir à Isabelle Heurtier, Anne-Christine Donze donne pouvoir à Jean-François Demarchi, Frédéric Herzog donne pouvoir à Philippe Passot, Christian Rochet donne pouvoir à Alain Blondet

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 4 octobre 2023, datée du 7 septembre 2023 a été adressée aux membres du Bureau.

Monsieur Jean-Louis David se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

PATRIMOINE / BATIMENTS

SIDEC : adhésion à un groupement de commandes permanent pour l'achat d'énergies et la fourniture de services en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique sur le périmètre de la Région Bourgogne Franche-Comté

Vu le code de la Commande Publique et notamment ses articles L.2113-6 et L.2123-7,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Énergie et notamment ses articles L.331-1, L.441-1 et L.441-5,

Vu la convention constitutive du groupement de commandes pour l'achat d'énergies et des services associés sur le périmètre de la Région Bourgogne Franche-Comté validé par délibération du Conseil Syndicale n°081.CS.2023 du 26/06/2023 du coordonnateur, le Syndicat Intercommunal d'Énergie, d'Équipement et d'Environnement de la Nièvre (SIEEEN), ci-jointe en annexe,

Considérant que la Communauté de Communes Haut-Jura saint-Claude est actuellement membre d'un groupement de commandes pour l'achat d'énergies par délibération du conseil communautaire n°5/9-1 du 9 décembre 2020,

Considérant que le groupement de commandes dont la collectivité est actuellement membre est constitué jusqu'à la date d'expiration des accords-cadres et marchés qui sont issus, à savoir le 31/12/2027 pour le gaz naturel et le 31/12/2025 pour l'électricité,

Considérant qu'il est dans l'intérêt de la collectivité d'adhérer au groupement de commandes dont la convention constitutive est annexée afin d'assurer la continuité de fourniture d'énergies à compter de janvier 2028 pour le gaz naturel et janvier 2026 pour l'électricité,

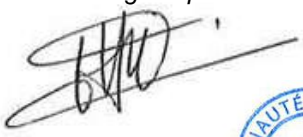

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 15 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **ACCEPTE** les termes de la convention constitutive du groupement de commandes pour l'achat d'énergies et des services associés, annexée à la présente délibération,
- **AUTORISE** l'adhésion de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude en tant que membre au groupement de commandes ayant pour objet l'achat groupé d'énergies et des services associés,
- **AUTORISE** la Présidente à signer la convention constitutive du groupement,
- **AUTORISE** le représentant du coordonnateur à signer les marchés, contrats et conventions issus du groupement de commandes pour le compte de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude et ce sans distinction de procédures ou de montants lorsque les dépenses sont inscrites au budget,
- **AUTORISE** le coordonnateur à exécuter la stratégie d'achat d'énergies du groupement,
- **AUTORISE** la Présidente à engager les dépenses nécessaires inscrites au budget nécessaire à la réalisation de la convention constitutive selon les modalités prévues par cette dernière,
- **DÉCIDE** d'intégrer au groupement de commandes la liste des points de livraison annexée à la présente délibération,
- **DONNE** mandat au coordonnateur et au gestionnaire du Syndicat Intercommunal d'Énergie, d'Équipement et d'Environnement de la Nièvre pour collecter les données techniques, contractuelles, de consommation et de facturation relatives aux sites annexés à la présente délibération auprès des gestionnaires de réseau et des fournisseurs d'énergies,
- **DONNE** mandat au coordonnateur pour engager toute action en justice pour le compte de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude dans le cadre de la convention constitutive,
- **AUTORISE** la Présidente à signer tout document relatif à la mise en œuvre de cette délibération.

-----ooOoo-----

Jean-Louis DAVID
Secrétaire



MEMBRES		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE			Envoyé en préfecture le 10/10/2023
					Reçu en préfecture le 10/10/2023
					Publié le
					ID : 039-200026573-20231004-HJSCB20231007-DE
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	<i>Délibération conforme</i> <i>La Présidente,</i> Isabelle HEURTIER <i>Signée par :</i>  
15	9	6	6	0	
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance			
		MERCREDI 4 OCTOBRE 2023 Bureau de la Communauté de communes 13bis boulevard de la République SAINT-CLAUDE			

PRESENTS : Isabelle Heurtier, Philippe Passot, Jean-François Demarchi, Lilian Cottet-Emard, Alain Blondet, Roland Frezier, Loïc Gelper, Laurent Plaut, Jean-Louis David

EXCUSES : Jean-Louis Millet, Claude Pimpie, Claude Mercier, Anne-Christine Donze, Frédéric Herzog, Christian Rochet,

POUVOIRS : Jean-Louis Millet donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard, Claude Pimpie donne pouvoir à Roland Frezier, Claude Mercier donne pouvoir à Isabelle Heurtier, Anne-Christine Donze donne pouvoir à Jean-François Demarchi, Frédéric Herzog donne pouvoir à Philippe Passot, Christian Rochet donne pouvoir à Alain Blondet

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 4 octobre 2023, datée du 7 septembre 2023 a été adressée aux membres du Bureau.

Monsieur Jean-Louis David se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

TOURISME

Escape Games au musée de l'Abbaye : tarifs et conditions particulières de vente

Vu les statuts de la Communauté de Communes notamment l'article 6-4-1 donnant compétence en matière d'équipements culturels d'intérêt communautaire,

Vu les statuts de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude et plus particulièrement l'article 7-2 « Equipements touristiques »

Vu la délibération du Bureau Communautaire n°31/10-5 du 10 mai 2023,


Il convient de définir le prix de vente public pour chaque escape game ainsi que les conditions particulières de vente afin de pouvoir les commercialiser dès les vacances de Noël,


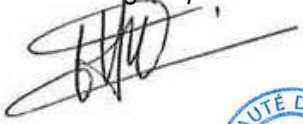

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 15 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **APPROUVE** les tarifs ci-dessous :
 - o Tarif 3 joueurs : 65 €
 - o Tarif 4 joueurs : 75 €
 - o Tarif 5 joueurs : 85 €
 - o Tarifs 6 joueurs : 95 €
- **APPROUVE** les conditions particulières de vente proposées,
- **AUTORISE** la Présidente à signer tout document relatif à la mise en œuvre de cette délibération.

-----ooOoo-----
Jean-Louis DAVID
Secrétaire

N°HJSC_B_2023_10_07



MEMBRES		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE			Envoyé en préfecture le 10/10/2023 Reçu en préfecture le 10/10/2023 Publié le ID : 039-200026573-20231004-HJSCB20231008-DE	
						
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	<i>Délibération conforme</i> <i>La Présidente,</i> Isabelle HEURTIER <i>Signée par :</i>  	
15	9	6	6	0		
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance				
		MERCREDI 4 OCTOBRE 2023 Bureau de la Communauté de communes 13bis boulevard de la République SAINT-CLAUDE				

PRESENTS : Isabelle Heurtier, Philippe Passot, Jean-François Demarchi, Lilian Cottet-Emard, Alain Blondet, Roland Frezier, Loïc Gelper, Laurent Plaut, Jean-Louis David

EXCUSES : Jean-Louis Millet, Claude Pimpie, Claude Mercier, Anne-Christine Donze, Frédéric Herzog, Christian Rochet,

POUVOIRS : Jean-Louis Millet donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard, Claude Pimpie donne pouvoir à Roland Frezier, Claude Mercier donne pouvoir à Isabelle Heurtier, Anne-Christine Donze donne pouvoir à Jean-François Demarchi, Frédéric Herzog donne pouvoir à Philippe Passot, Christian Rochet donne pouvoir à Alain Blondet

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 4 octobre 2023, datée du 7 septembre 2023 a été adressée aux membres du Bureau.

Monsieur Jean-Louis David se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

TOURISME

Office de Tourisme : Ligne des Hirondelles

Vu les statuts de la communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude notamment l'article 7-2 relatif aux équipements touristiques,

Vu les désagréments occasionnés sur l'excursion d'un groupe sur la Ligne des Hirondelles le 1^{er} septembre 2023,

Vu les conditions particulières de ventes prévoyant qu'en cas de forces majeures dues à la SNCF (grèves, conditions climatiques, non mise à disposition du matériel ferroviaire, pannes, accidents ou travaux sur la voie ferrée) ou d'un détaillant, l'Office de Tourisme ne peut être tenu responsable,

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 15 pour, 0 contre, 0 abstention)




- **DECIDE** de dédommager les participants de cette excursion en leur offrant un chèque cadeau AchetezA à hauteur de 15 € par personne,
- **AUTORISE** la Présidente à signer tout document relatif à la mise en œuvre de cette délibération.

-----ooOoo-----

Jean-Louis DAVID
Secrétaire



N°HJSC_B_2023_10_08

MEMBRES		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE			Envoyé en préfecture le 10/10/2023 Reçu en préfecture le 10/10/2023 Publié le ID : 039-200026573-20231004-HJSCB20231005-DE	
						
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	Délibération conforme La Présidente, Isabelle HEURTIER Signée par :  	
15	9	6	6	0		
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance				
		MERCREDI 4 OCTOBRE 2023 Bureau de la Communauté de communes 13bis boulevard de la République SAINT-CLAUDE				

PRESENTS : Isabelle Heurtier, Philippe Passot, Jean-François Demarchi, Lilian Cottet-Emard, Alain Blondet, Roland Frezier, Loïc Gelper, Laurent Plaut, Jean-Louis David

EXCUSES : Jean-Louis Millet, Claude Pimpie, Claude Mercier, Anne-Christine Donze, Frédéric Herzog, Christian Rochet,

POUVOIRS : Jean-Louis Millet donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard, Claude Pimpie donne pouvoir à Roland Frezier, Claude Mercier donne pouvoir à Isabelle Heurtier, Anne-Christine Donze donne pouvoir à Jean-François Demarchi, Frédéric Herzog donne pouvoir à Philippe Passot, Christian Rochet donne pouvoir à Alain Blondet

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 4 octobre 2023, datée du 7 septembre 2023 a été adressée aux membres du Bureau.

Monsieur Jean-Louis David se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

ÉCONOMIE

Politique d'aides aux commerces : demande de la Librairie Zadig

Vu les statuts de la Communauté de Communes notamment l'article 5-2 concernant les actions de développement économique,

Vu la politique d'aides aux commerces mise en place par la Communauté de Communes,

Vu la demande de la Librairie Zadig,

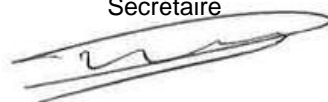
Vu l'avis de la Commission d'engagement du 4 octobre 2023,




Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 15 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **DÉCIDE** d'attribuer une subvention au profit de la Librairie Zadig à hauteur de 6 340 €,
- **RAPPELLE** que la collectivité participe à hauteur de 51% à condition que la commune apporte les 49% restants soit 3 107 €,
- **AUTORISE** la Présidente à signer la convention à intervenir définissant les engagements de chacune des parties,
- **AUTORISE** la Présidente à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

-----ooOoo-----
 Jean-Louis DAVID
 Secrétaire

N°HJSC_B_2023_10_05



MEMBRES		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE			Envoyé en préfecture le 10/10/2023 Reçu en préfecture le 10/10/2023 Publié le ID : 039-200026573-20231004-HJSCB20231010-DE	
						
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	<i>Délibération conforme</i> <i>La Présidente,</i> Isabelle HEURTIER <i>Signée par :</i>  	
15	9	6	6	0		
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance				
		MERCREDI 4 OCTOBRE 2023 Bureau de la Communauté de communes 13bis boulevard de la République SAINT-CLAUDE				

PRESENTS : Isabelle Heurtier, Philippe Passot, Jean-François Demarchi, Lilian Cottet-Emard, Alain Blondet, Roland Frezier, Loïc Gelper, Laurent Plaut, Jean-Louis David

EXCUSES : Jean-Louis Millet, Claude Pimpie, Claude Mercier, Anne-Christine Donze, Frédéric Herzog, Christian Rochet,

POUVOIRS : Jean-Louis Millet donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard, Claude Pimpie donne pouvoir à Roland Frezier, Claude Mercier donne pouvoir à Isabelle Heurtier, Anne-Christine Donze donne pouvoir à Jean-François Demarchi, Frédéric Herzog donne pouvoir à Philippe Passot, Christian Rochet donne pouvoir à Alain Blondet

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 4 octobre 2023, datée du 7 septembre 2023 a été adressée aux membres du Bureau.

Monsieur Jean-Louis David se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

CULTURE

Conservatoire : approbation de l'avenant n°2 à la convention avec l'APEI

Vu les statuts de la Communauté de Communes, notamment l'article 6-4-1 « Équipements culturels d'intérêt communautaire »,

Vu l'atelier de pratique vocale et instrumentale aux adultes accompagnés par les établissements du pôle adulte handicap Juralliance de Saint-Claude,

Vu la délibération n°HJSC_B_2023_07_25 du Bureau Communautaire du 26 juillet 2023 relative aux tarifs,

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 15 pour, 0 contre, 0 abstention)




- **APPROUVE** l'avenant n°2 proposé et ce pour la durée du mandat,
- **ACTE** que le coût annuel de l'activité ainsi que les frais d'adhésion au conservatoire sont fixés conformément à la délibération des tarifs en vigueur,
- **AUTORISE** la Présidente à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération

-----ooOoo-----

Jean-Louis DAVID
Secrétaire



N°HJSC_B_2023_10_10

MEMBRES		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE			Envoyé en préfecture le 10/10/2023 Reçu en préfecture le 10/10/2023 Publié le ID : 039-200026573-20231004-HJSCB20231011-DE	
						
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	Délibération conforme La Présidente, Isabelle HEURTIER Signée par :  	
15	9	6	6	0		
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance				
		MERCREDI 4 OCTOBRE 2023 Bureau de la Communauté de communes 13bis boulevard de la République SAINT-CLAUDE				

PRESENTS : Isabelle Heurtier, Philippe Passot, Jean-François Demarchi, Lilian Cottet-Emard, Alain Blondet, Roland Frezier, Loïc Gelper, Laurent Plaut, Jean-Louis David

EXCUSES : Jean-Louis Millet, Claude Pimpie, Claude Mercier, Anne-Christine Donze, Frédéric Herzog, Christian Rochet,

POUVOIRS : Jean-Louis Millet donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard, Claude Pimpie donne pouvoir à Roland Frezier, Claude Mercier donne pouvoir à Isabelle Heurtier, Anne-Christine Donze donne pouvoir à Jean-François Demarchi, Frédéric Herzog donne pouvoir à Philippe Passot, Christian Rochet donne pouvoir à Alain Blondet

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 4 octobre 2023, datée du 7 septembre 2023 a été adressée aux membres du Bureau.

Monsieur Jean-Louis David se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

CULTURE

Conservatoire : approbation de l'avenant n°1 à la convention avec l'IME / SESSAD

Vu les statuts de la Communauté de Communes, notamment l'article 6-4-1 « Équipements culturels d'intérêt communautaire »,

Vu les deux ateliers de pratique instrumentale proposés aux enfants et adolescents placés sous tutelle éducative de l'IME et du SESSAD Juralliance de Saint-Claude,

Vu la demande croissante d'inscription nécessitant l'ouverture d'un troisième atelier,

Vu la délibération n°HJSC_B_2023_07_25 du Bureau Communautaire du 26 juillet 2023 relative aux tarifs,


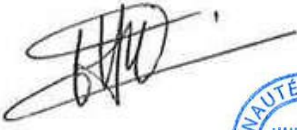

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 15 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **APPROUVE** l'ouverture d'un troisième atelier de pratique vocale et instrumentale aux enfants et adolescents placés sous tutelle éducative de l'IME et du SESSAD,
- **APPROUVE** l'avenant n°1 proposé et ce pour la durée du mandat,
- **ACTE** que le coût annuel de l'activité ainsi que les frais d'adhésion au conservatoire sont fixés conformément à la délibération des tarifs en vigueur,
- **AUTORISE** la Présidente à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération

-----ooOoo-----
 Jean-Louis DAVID
 Secrétaire

N°HJSC_B_2023_10_11



MEMBRES		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE			Envoyé en préfecture le 10/10/2023 Reçu en préfecture le 10/10/2023 Publié le ID : 039-200026573-20231004-HJSCB20231012-DE	
						
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	<i>Délibération conforme</i> <i>La Présidente,</i> Isabelle HEURTIER <i>Signée par :</i>  	
15	9	6	6	0		
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance				
		MERCREDI 4 OCTOBRE 2023 Bureau de la Communauté de communes 13bis boulevard de la République SAINT-CLAUDE				

PRESENTS : Isabelle Heurtier, Philippe Passot, Jean-François Demarchi, Lilian Cottet-Emard, Alain Blondet, Roland Frezier, Loïc Gelper, Laurent Plaut, Jean-Louis David

EXCUSES : Jean-Louis Millet, Claude Pimpie, Claude Mercier, Anne-Christine Donze, Frédéric Herzog, Christian Rochet,

POUVOIRS : Jean-Louis Millet donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard, Claude Pimpie donne pouvoir à Roland Frezier, Claude Mercier donne pouvoir à Isabelle Heurtier, Anne-Christine Donze donne pouvoir à Jean-François Demarchi, Frédéric Herzog donne pouvoir à Philippe Passot, Christian Rochet donne pouvoir à Alain Blondet

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 4 octobre 2023, datée du 7 septembre 2023 a été adressée aux membres du Bureau.

Monsieur Jean-Louis David se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

CULTURE

Conservatoire : approbation de la convention avec les crèches du territoire

Vu les statuts de la Communauté de Communes, notamment l'article 6-4-1 « Équipements culturels d'intérêt communautaire »,

Le Conservatoire de Musique, propose des ateliers d'éveil musical à l'intention des enfants âgés de 2 mois et demi à 4 ans au sein des crèches du territoire, hors vacances scolaires, 1 mercredi sur 2 de 9h00 à 11h00.

Les ateliers réalisés par l'intervenante du conservatoire sont assurés gratuitement. Ces prestations ne généreront aucune facturation ni aucun frais pour la collectivité.

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 15 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **APPROUVE** la proposition d'intervention à titre gratuit dans les crèches du territoire,
- **APPROUVE** le modèle de convention proposé,
- **ACTE** que le temps d'intervention sera adapté en fonction de l'ensemble des demandes,
- **AUTORISE** la Présidente à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération

-----ooOoo-----
 Jean-Louis DAVID
 Secrétaire

N°HJSC_B_2023_10_12

